Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: 2 (2004)

Heft: 6: La pratique comme moyen de formation

Artikel: La réforme jurassienne des études de culture générale : un défi pédagogique

Autor: Tschopp, Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824139

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La réforme jurassienne des études de culture générale

Par Olivier Tschopp

Directeur de l'Ecole cantonale de culture générale à Delémont

Un défi pédagogique

Dans le Jura, la réforme des études de culture générale ouvrant la voie aux professions de la santé, du socio-éducatif et du socio-pédagogique, des arts visuels, de la musique et du théâtre, du sport, a été comprise comme l'occasion de construire un nouveau programme de formation.

Une nouvelle architecture de cours, où la matière n'est pas répartie et disséminée à l'intérieur d'un éventail multiple de disciplines, mais rassemblée, à travers une approche plus interdisciplinaire, dans des grands champs thématiques, et liée par des compétences transversales, qui assurent la cohésion du programme de formation.

Quatre **compétences transversales** «noyaux» ont été identifiées comme «fil rouge» de la formation. Ces compétences assurent la cohésion de la formation dans son ensemble et visent à doter les élèves, en plus des connaissances scientifiques dans les différentes disciplines, de compétences sociales et humaines plus larges:

- Savoir voir, lire, entendre et comprendre.
- Pouvoir s'exprimer (et exprimer).
- Savoir rechercher des informations.
- Savoir travailler en équipe.

La formation s'articule dès lors autour des **cinq champs d'enseignement** - grands domaines de compétences – suivants :

- Sciences humaines et sociales.
- Culture et civilisation.
- Sciences expérimentales.
- Langues et communication.
- Arts et sport.
- Eléments de méthodes.

La perspective d'enseignement est interdisciplinaire, dans le souci d'embrasser, d'un point de vue global, les disciplines proches constituant un champ et de prendre en compte les liens possibles entre les différents champs. Avec, au centre de cet enseignement, l'exigence fondamentale de «maîtrise de la langue» et autour des «éléments de méthodes» comme renforts. L'apprentissage des «éléments de méthodes» (comment faire une recherche, comment réaliser un dossier, utilisation de l'outil informatique, etc.) est considéré comme une entité d'enseignement et occupe une place à part dans la grille horaire.

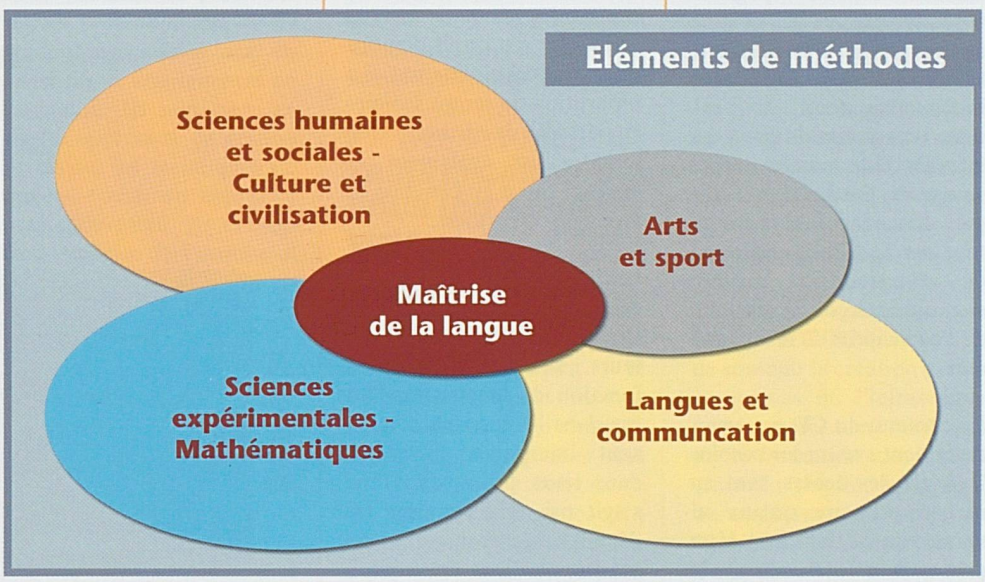

Principes et innovations pédagogiques

Les éléments constitutifs des champs d'enseignement sont sous-tendus par des principes pédagogiques qui complètent ou renforcent le programme de formation, en l'inscrivant dans une certaine réalité professionnelle ou sociale. Ces principes sont également instrumentés dans le cadre des programmes et des structures d'enseignement, mais également dans le cadre institutionnel de l'école (Conseil des élèves, organisation des semaines de projet ou des camps).

Les modules pédagogiques s'appuient notamment sur:

A. L'espace-débat

L'espace-débat est une particularité de l'horaire – deux premières heures du lundi à tous les degrés - permettant d'instaurer des synergies entre disciplines, ainsi qu'une dynamique d'échanges de

© photographie : Pierre Montavon

Référence

Dr Eric Lardinois
Spécialiste de créativité et de ludopédagogie, à la réforme de l'ECG. Ce dernier est consultant et formateur en management de la créativité et de l'innovation, ainsi que maîtres de conférence à la Polytechnique de Mons (Belgique)

vue (débats ou conférences-débats) comme élément moteur de l'enseignement, au sein de la classe, d'un degré, voire de toute l'école, avec en vue l'idée de favoriser le développement d'une conscience de citoyenneté (membre actif et responsable de la société).

B. L'espace-projet

L'espace-projet occupe une demi-journée dans l'horaire. Il constitue un terrain d'approche pluridisciplinaire au sein d'un champ disciplinaire et un espace-temps utile pour des apprentissages nécessitant une durée prolongée pour une discipline ou le champ. Il est pris en charge par une équipe d'enseignants, qui ont la possibilité de pratiquer le co-enseignement ainsi que de prévoir des phases de travail autonome de l'élève.

C. Les modalités d'évaluation

L'évaluation est conçue en adéquation avec les principes de la pédagogie de maîtrise; dans cette perspective, les programmes de toutes les disciplines sont pensés en unités de formation formulées en termes d'objectifs d'apprentissage. L'appréciation annuelle, déterminante pour la promotion de l'élève, est établie sur la base des résultats de l'ensemble de l'année scolaire avec le souci de prendre en compte dans une juste mesure l'évolution de l'élève et les progrès attestés. L'évaluation formative occupe une place importante afin de permettre aux élèves de mesurer régulièrement l'état d'acquisition des objectifs d'apprentissage. A cet effet, la pratique de l'auto-évaluation est encouragée et instrumentée.

D. L'espace «Projet individuel et appartenance à la collectivité»

La prise en charge par l'élève de sa formation en tant qu'élément d'un projet de vie impliquant à la fois un accomplissement individuel ainsi qu'une intégration au monde du travail et à la société en général, est jugée essentielle à l'ECG. Les objectifs de cet espace de travail sont d'impliquer l'élève dans une démarche d'engagement (établissement d'un contrat relatif à un projet individuel), sensibiliser les élèves au fait que l'établissement constitue une micro-société organisée, avec ses valeurs sous-jacentes, ainsi que motiver un engagement personnel au sein de l'institution dans un esprit de citoyenneté démocratique en suscitant une attitude participative (notamment dans l'implication de la classe et de chacun relativement aux activités du Conseil des élèves).

E. L'enseignement des méthodes de travail et d'apprentissage

L'enseignement des méthodes d'apprentissage vise d'abord à susciter une prise de conscience et à engager l'élève dans une démarche d'interrogation sur ses difficultés et ses besoins. Il contribue au renforcement des compétences méthodologiques des élèves par des apports théoriques (réalisation d'un travail personnel, maîtrise des TIC, ...) en lien avec des réalisations concrètes dans le cadre de l'enseignement d'une discipline.

F. L'enseignement des médias

L'enseignement doit contribuer à développer la capacité des élèves à utiliser les médias d'une façon critique et responsable, à les intégrer dans leurs processus d'apprentissage et à s'en servir pour leurs intérêts et besoins personnels. L'enseignement de la lecture des médias est intégré au programme de plusieurs disciplines en tant que compétence transversale.

G. Les activités parascolaires (camps sportifs, voyages d'études, activités hors-cadre)

A l'ECG, toute activité hors-cadre présuppose un «avant» (préparation), un «pendant» (expérience) et un «après» (exploitation). Les activités hors-cadre visent d'une part à étendre la culture générale des élèves (occasion d'approfondir un ou des aspects d'un ou plusieurs champs disciplinaires), d'autre part à développer les compétences personnelles et sociales. Les élèves y sont engagés sur la base d'un contrat établi d'entente avec eux sur la base d'une réflexion préalable approfondie.

De belles perspectives

Le processus de mise en place de cette réforme et de ces principes pédagogiques prendra plusieurs années, exigera plusieurs adaptations et nécessitera le recours à des expertises extérieures. Rien n'est encore acquis, mais l'enthousiasme des enseignants et le soutien des autorités laissent augurer de belles perspectives.
Si les objectifs sont atteints, le Jura pourra se targuer de disposer d'un laboratoire pédagogique dans un secteur d'enseignement encore très marqué par le monde académique. ■

Bibliographie

André Giordan,
Apprendre!
Editions Belin, 1988

Les débats du CNP (collectif)
L'Ennui à l'école
Albin Michel, 2003